

 <p>Saint Joseph - La Salle DUJON Frères des Ecoles Chrétiennes</p> <p>www.stjodijon.com</p>	<p align="center">ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE PRIVEE SAINT JOSEPH-LA SALLE</p> <p align="center">1 rue Maurice Chaume 21000 DIJON Tél. 03.80.65.27.85 Mail : ecolesaintjoseph@stjodijon.com</p>	<p align="center">ANNEE 2024/2025</p>
--	---	--

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HORAIRES DES CLASSES

Le LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

Rue Maurice Chaume : de 8h30 à 11h45 (ouverture de la porte de 8h15 à 8h30 pour les classes élémentaires, de 8h30 à 8h45 pour les classes maternelles et de 11h45 à 12h00)

puis de 13h30 à 16h30 (ouverture de la porte de 13h15 à 13h30 et de 16h30 à 16h45)

Rue du Transvaal (8^{ème}, 7^{ème} A et 7^{ème} B) : (**Attention : modification des horaires du matin**) de **8h35 à 11h50** et de 13h30 à 16h30

HORAIRES DU PERI-SCOLAIRE (rue Maurice Chaume)

- **En maternelle**
 - **Garderie** ⇒ le matin de 7h30 à 8h10 ⇒ le soir de 16h30 à 18h45
- **En élémentaire**
 - **Etude surveillée** ⇒ le soir de 16h45 à 17h30
 - **Garderie** ⇒ le matin de 7h30 à 8h10 ⇒ le soir de 17h30 à 18h45

Remarque : Tous les enfants se trouvant dans l'enceinte de l'école doivent obligatoirement se rendre en garderie.

Pour les 8^{ème} et 7^{ème} (rue du Transvaal) ⇒ permanence du Collège le matin à 7h30 et le soir jusqu'à 18h

J'attire tout particulièrement votre attention sur le respect de ces horaires

TARIFICATION (cf convention financière) : tarifs rentrée 2024 (susceptibles d'être modérément ajustés pour la rentrée 2025 en fonction de la situation réelle)

▪ FRAIS DE SCOLARITE

Montant des frais	Ecoles Maternelles	Ecoles Elémentaires
Contribution des familles	608 €	480 €
Cotisation Enseignement catholique	67 €	67 €
APEL	21 €	21 €
Coopérative Scolaire	31 €	31 €
Activités Pédagogiques	37 €	37 €
Projet Langues	37 €	37 €
Coût annuel	801 €	673 €

Modalités de règlement

Acompte inscription / réinscription *	150 €	150 €
Restant dû	651€	523 €

Pour une 1^{ère} inscription dans le groupe scolaire une cotisation supplémentaire de 50 € vous sera demandée, quel que soit le niveau d'entrée. Le coût de cette cotisation sera réparti sur les prélèvements mensuels.

- **PERI-SCOLAIRE (rue Maurice Chaume) ⇒ inscription OBLIGATOIRE EN DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE** (possibilité de changer d'abonnement à chaque trimestre)

Tarif annuel (règlement par prélèvement mensuel)			
	Garderie matin de 7h30 à 8h10	Maternelle Garderie soir	Elémentaire Etude et garderie du soir
		A partir de 16h30 jusqu'à 18h45	De 16h45 à 17h30 : étude (<i>ce temps ne peut pas être écourté</i>) De 17h30 à 18h45 : garderie
1 ^{er} enfant	242 €	346 €	409 €
2 ^{ème} enfant	158 €	225 €	266 €
GRATUIT dès le 3^{ème} enfant inscrit			
Garderie occasionnelle (matin et/ou soir) ⇒ 9,60 € par enfant présent ⇒ facturation en fin de trimestre			

Remarque : prix forfaitaire quel que soit le temps de présence

Pour les 8^{ème} et 7^{ème} : accès gratuit à l'étude du collègue

- **REPAS : prix indicatifs 2024, avant publication des indicateurs nationaux**

- Pour les enfants qui déjeunent régulièrement à la cantine, repas au prix de 7,10 € (inscription au plus tard 7 jours avant la semaine souhaitée).

Pour les classes de CE2, CM1, CM2, possibilité de menu à 2 plats (plat chaud + dessert) au prix de 5,96 €.

Pour les enfants qui déjeunent occasionnellement à la cantine, repas au prix de 8,27 €.

- Pour les 7^{ème} et 8^{ème} (rue du Transvaal) :

- Plat du jour unique complet (protéines, féculents, légumes) – 4,77 €

- Plat + 1 composante – 5,79 €

- Plat + 2 composantes – 6,67 €

- Plat + 3 composantes – 7,70 €

- Menu pizza proposé 1 fois par semaine – 8,31 €

- Salle hors sac (équipée de micro-ondes et accessible avec la même carte que le self. Les élèves s'engagent à apporter un repas équilibré de la maison dans un récipient isotherme, à respecter les locaux et à les laisser propres) - accès pour 1 €

- Pour les élèves externes, possibilité de prendre un repas à la cantine de manière occasionnelle, au prix de 8,85 €.

Pour approvisionner le compte cantine de votre enfant, il faudra vous connecter sur le site ECOLE DIRECTE (pour les nouveaux élèves les codes d'accès seront fournis à la rentrée).

REMARQUES IMPORTANTES :

☞ Les chèques concernant les SORTIES – CLASSES DECOUVERTE – PHOTOS et ACTIONS DIVERSES... doivent être libellés à l'ordre de : **COOP Ecole St Joseph**.

Je me tiens à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

*Le Chef d'Etablissement,
Mélanie DUFFY*